



REGLEMENT DU TOURNOI DU 8 MAI
TOURNOI DE 5 QUILLES LES 7 & 8 MAI 2018



ART.1 : Les 24 premiers joueurs inscrits sont retenus. Les inscriptions sont prises sur le site de la Ligue :

<http://www.hdf-billard.fr/carambole/inscriptions.html?comite=LIGUE&tournoi=2145>

Les réponses devront nous parvenir avant le MARDI 1^{er} MAI 2018 – MINUIT. Les joueurs suivants seront enregistrés comme remplaçants.

ART.2 : Il est primordial que l'on puisse joindre rapidement et sûrement, chaque joueur inscrit ou remplaçant. Il conviendra donc de laisser un numéro de téléphone personnel lors de l'inscription. En cas d'absence d'un joueur à 10h, le premier remplaçant sera contacté par téléphone.

ART.3 : Il est souhaité que les joueurs précisent dans les commentaires de l'inscription s'ils participent au banquet du lundi soir.

ART.4 : Les frais d'inscription sont de 10 euro.

ART.5 : Tous les repas sont pris dans le foyer-restaurant attenant à la salle.

Les repas sont :

- Lundi 7 à midi : restauration rapide
- Lundi 7 au soir : banquet (couscous)
- Mardi 8 à midi : buffet froid ou carbonade flamande maison (au choix)
- Mardi 8 au soir : restauration rapide

ART.6 : Le tournoi se joue en auto-arbitrage et en non-stop.

ART.7 : Le tirage au sort se fera le samedi 5 à 11h. Il placera les joueurs dans leur poule respective, en évitant, si possible, de faire se rencontrer deux joueurs d'un même club dans une même poule. Les poules définitives seront publiées sur le site du club.

(www.billardcourrieres.com)

ART.8 : Les 24 joueurs sont partagés en 4 poules de 6.

ART.9 : Les matches se jouent en 2 sets gagnants de 50 pts pour les R1 et NC, 60 pts pour les N1 et 70 pts pour les Masters.

ART.10 : Les matches débiteront officiellement à 10h lundi.

ART.11 : La compétition se joue sur les 4 billards, 3 tables de 2m80 et 1 table de 3m10.

ART.12 : Le 3m10 permettra à deux joueurs N1 ou Masters de jouer leur match au premier tour. Le non-stop reprendra ses droits dès la fin de ce match d'ouverture et le 3m10 sera utilisé comme un autre billard sans distinction de la catégorie des joueurs. On essayera de

respecter la force des joueurs disponibles, au moment où le 3m10 se libèrera, autant que faire se peut. La finale sera jouée sur le 3m10 si les deux finalistes sont N1 ou Masters.

ART.13 : Dans chaque poule, la tête de série sera un joueur N1.

ART.14 : S'il y a suffisamment de féminines, une poule supplémentaire sera organisée, avec une finale.

ART.15 : Horaires

Lundi

- 10h : Début de la compétition
- 12h : Repas
- 14h : Reprise de la compétition
- 19h : Banquet

Mardi

- 10h : Début de la compétition
- 12h : Repas
- 14h : Reprise de la compétition

ART.16 : Les primes sont distribuées aux finalistes et aux ½ finalistes. La totalité des frais d'inscription est redistribuée : 50% au vainqueur, 25% au finaliste, 15% au 3^e et 10% au 4^e.

ART.17 : Les boissons s'enregistrent sur un compte et se payent le soir. Les repas s'achètent avec des tickets vendus par le directeur de jeu.

ART.18 : Le comité d'organisation est seul juge pour régler tout litige ou problème résultant d'un point non prévu au présent règlement.

ART.19 : L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.